



N°12
21/12/2020



Animateur filière

Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
olivier.bray@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage – Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine
N XX du XX/XX/2020 »*



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Départements 19/24/33/40/47/64

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Bilan 2020 Salade

Réseau de surveillance

Le réseau de Surveillance Biologique du Territoire relatif au maraîchage a été mis en place sur les différentes zones de productions des espèces suivantes : tomates, aubergines, salades, poivrons/piments, concombres.

L'objectif de ce réseau est d'établir une situation sanitaire, pour un meilleur raisonnement de la lutte contre les différents bio-agresseurs rencontrés en cours de production. Avant chaque parution du BSV, des informations ont été collectées, permettant ainsi de suivre l'évolution des principales maladies et ravageurs.

Le bilan de cette saison a été réalisé à partir des données issues :

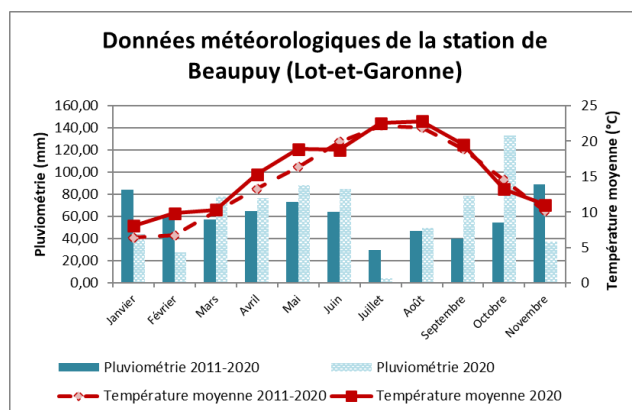
- de **parcelles de référence** : des observations précises ont été effectuées régulièrement dans une même parcelle et selon un protocole harmonisé national,
- de « **tours de plaine** » : informations collectées à la microrégion agricole (Lot-et-Garonne, Landes, Dordogne, Gironde et Pyrénées-Atlantiques (zone Pays Basque)) ; elles sont de qualité et concernent un nombre de parcelles plus important,
- de « **dires d'experts** ».

Bilan climatique

Les mois de janvier et février ont été particulièrement doux (l'hiver 2019-2020 est l'hiver le plus chaud depuis 1900). Le printemps 2020 s'inscrit dans cette douceur. Après la pluie et plusieurs épisodes de tempêtes (forts coups de vents) de début mars, le beau temps s'installe et devient même chaud. Mais la neige fait son apparition le 30 mars, même près de l'océan. Le mois d'avril est marqué par des températures particulièrement élevées pour la saison et par une journée du 25 avril très orageuse sur toute la Nouvelle-Aquitaine provoquant des inondations en Lot-et-Garonne et sur l'Est de la Gironde. Les chutes de grêles sont localement très importantes. La douceur se poursuit durant le mois de mai. Cependant, un épisode exceptionnel est enregistré entre le 9 et le 11 mai avec des pluies très abondantes sur les Landes et la Gironde, accompagnées d'orages et de fortes averses de grêles.

L'été 2020 débute par un mois de juin marqué par des journées souvent fraîches combinées à des pluies et des orages fréquents (accompagnés de grêles et de fortes bourrasques). En juillet, les périodes chaudes et fraîches se relayent au cours de la première quinzaine, puis les températures estivales s'imposent fréquemment jusqu'à la fin du mois. Ce mois de juillet a été particulièrement sec avec des cumuls de pluies les plus faibles enregistrés depuis 60 ans. Par la suite, le mois d'août a été principalement marqué par une vague de chaleur du 6 au 13 et une pluviométrie très hétérogène. Des épisodes orageux souvent accompagnés de pluies abondantes et de grêles se sont produits au cours de la première quinzaine. L'été s'est prolongé au début du mois de septembre avec de fortes températures enregistrées autour du 15. Puis, à partir du 20 septembre, des conditions climatiques très humides (pluviométrie excessive, grêles) se sont installées pendant plusieurs semaines.

Le mois d'octobre a été particulièrement pluvieux (jusqu'à 3 fois plus de pluie que la normale), froid et déficitaire en ensoleillement. Et enfin le mois de novembre a été sec, doux et très ensoleillé.



Exemple de données climatiques sur Beaupuy en Lot-et-Garonne

Bilan sanitaire

Graphiques bilan

Fréquence et intensité des attaques des maladies et ravageurs observés sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3).

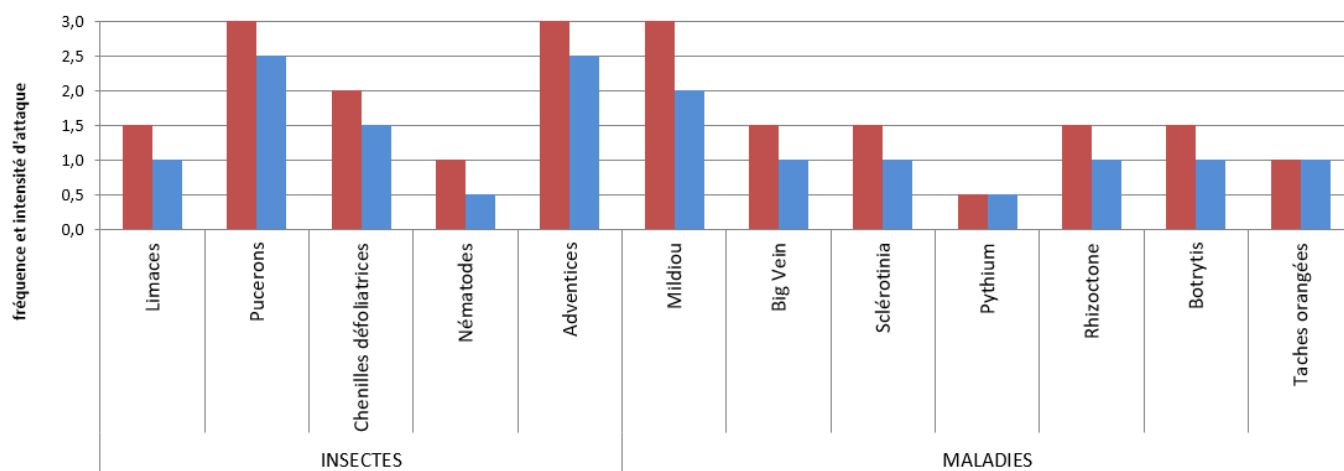
La **gravité de l'attaque** à l'échelle régionale combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Elle tient compte également d'une appréciation qualitative de l'incidence finale de chaque bio-agresseur sur la culture.

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV Salade pour la campagne 2020

Evolution par rapport à la campagne précédente

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

Gravité 2020	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
	1	1,5	1,5	1	2	2,5	1	1,5	1	1,5	1



Ravageurs

Limaces :

Les dégâts de limaces ont été signalés en avril sur des parcelles de salades de pleins champs.

La pression a été similaire à celle enregistrée en 2019.



Dégâts de limaces

(Crédit photo : C.DELAMARRE – CA47)

Pucerons :

La pression « pucerons » a augmenté en avril. Au mois de mai, ils sont présents sur une parcelle en récolte dans l'Agenais.

La pression « pucerons » a été moyenne et comparable à celle de 2019.

Autres ravageurs

A l'automne, sur une livraison de plants AB en batavia, environ 1 000 plants sur 5 000 sont touchés par la mouche du terreau (sciarides). Les dégâts ont été visibles juste après plantation, avec les plantes qui ont lâché.

Maladies

Mildiou :

Des attaques de Brémia considérables sont signalées pendant l'hiver 2019-2020, notamment sur des variétés Hautements Résistantes aux différentes races de brémia (16-36). Cela a entraîné la destruction de parcelles entières, de la main d'œuvre multipliée par trois (parage important) et des récoltes précoces avec des poids inférieurs à la normale. La pression est restée forte jusqu'à la semaine 15.

A l'automne, les premiers symptômes ont été visibles en plein champ en septembre suite aux conditions pluvieuses. Des symptômes seront ensuite encore observés, nécessitant du parage.

La pression « mildiou » a été importante et comparable à celle de 2019.



Début de mildiou sur salade face supérieure et inférieure
(Crédit photo : O.BRAY – FREDON Aquitaine)



Mildiou à un stade bien avancé
(Crédit photos : O.BRAY – FREDON Aquitaine)

Big Vein :

La maladie est régulièrement observée.

La pression est similaire à celle de 2019.



Big vein

(Crédit photo : C.DELAMARRE – CDA47)

Pourritures du collet :

Du Sclérotinia et du Botrytis au collet sont observés sur les parcelles en fin de récolte en février et jusqu'à fin mars. Après les conditions pluvieuses de fin septembre, le rhizoctonia est signalé sur des parcelles et occasionne des pertes aux champs.

La pression est similaire à celle de 2019.



Botrytis et Sclérotinia

(Crédit Photos : O.BRAY – FREDON Aquitaine et O.BARBARIN - ATFL)

Adventices

Comme chaque année, la pression en adventices est importante.



Matricaire à gauche, mouron à droite et galinsoga en bas
(Crédit photos : O.BRAY – FREDON NA)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Parcelles flottantes : Cadralbret, CDA 47, ATFL, CA33, Agrobio 33, FREDON Aquitaine, INVENIO, EPLEFPA de Ste Livrade, Midi Agro Consultant, Scaafel, Valprim, VDL, Vitivista. Terre du Sud, Koppert, Syndicat du Piment d'Espelette, Agrobio 40 Agrobio Périgord, CIVAM Bio Basque (BLE), CIVAM Bio du Bearn + agriculteurs observateurs et du réseau Dephy légumes 47

Parcelles de références : FREDON Aquitaine (toutes cultures)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "